



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Document de référence pour les adhérents

Le Board est composé de bénévoles. Merci de respecter les décisions prises dans l'intérêt du club et de privilégier le dialogue en cas de difficulté

Préambule

Le présent règlement intérieur a été élaboré dans l'intérêt de l'ensemble des adhérents de l'AsK Poker Club.

Il a pour objet de définir les règles de fonctionnement du club, de garantir le bon déroulement des activités proposées et de préserver l'esprit associatif qui fait la richesse de l'AsK : convivialité, respect, partage et fair-play.

Toute personne adhérent à l'AsK Poker Club reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter pendant toute la durée de son adhésion.

Le respect de ces dispositions contribue à maintenir un environnement accueillant, respectueux et sécurisé pour l'ensemble des membres.

L'adhésion au club implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement pourra faire l'objet d'une mesure disciplinaire décidée par le Board, pouvant aller du simple rappel au règlement à l'exclusion définitive du club.

En cas d'exclusion, temporaire ou définitive, la cotisation demeure acquise à l'association et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, même partiel.

Esprit du document

Ce règlement définit un cadre clair et protecteur, sans perdre l'esprit associatif du club : chacun est responsable de la bonne ambiance comme du bon déroulement des tournois.

1. Valeurs et principes de l'association

L'AsK Poker Club est une association reposant sur l'implication de ses bénévoles et le respect mutuel entre ses membres.

Chaque adhérent s'engage à :

- Respecter les autres membres, les bénévoles et les visiteurs ;
- Adopter un comportement courtois et respectueux ;
- Favoriser une ambiance conviviale et inclusive ;
- Faire preuve de fair-play dans toutes les situations ;
- Avoir la volonté d'apprendre, de progresser et de partager ses connaissances ;
- Contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à la bonne vie de l'association ;
- Signaler au Board tout comportement susceptible de nuire au club ou à ses adhérents.

Dans cet esprit, chacun est invité à appliquer les règles élémentaires de savoir-vivre : sourire, bonjour, merci et au revoir.

Sont notamment contraires aux valeurs du club :

- Les insultes, menaces, comportements agressifs ou intimidants ;
- Le harcèlement ou toute forme de pression répétée ;
- Les comportements discriminatoires ou blessants ;
- La triche ou la tentative de triche ;
- Toute atteinte volontaire aux biens, aux personnes ou à l'image de l'association.

2. Fonctionnement du club

2.1 Inscriptions aux tournois

L'inscription aux tournois s'effectue via le site internet du club, depuis l'onglet Evènements, dans la limite des places disponibles. Il est obligatoire de créer un compte pour pouvoir s'inscrire en ligne.

Les inscriptions ouvrent le jeudi précédant le tournoi à 18h00. Pour participer, le joueur doit être inscrit avant 18h30 le jour du tournoi. Tout adhérent venant sans inscription préalable se verra refuser l'accès aux tables

2.2 Désinscriptions, inscriptions tardives et absences

Tout joueur empêché doit se désinscrire dès que possible via le site internet du club, Rubrique Mon Espace/Mes inscriptions. Toute inscription ou désinscription intervenant après 18h30 le jour du tournoi doit obligatoirement être signalée à un membre du Board.

Lorsqu'un repas était commandé lors de l'inscription et que l'annulation intervient le jour du tournoi après 12h00, le repas réservé demeure dû et sera à régler dès que possible, et au maximum le jour de la prochaine venue au club.

Toute absence sans désinscription préalable ou sans information transmise à un membre du Board pourra entraîner une sanction.

Les désinscriptions ou annulations répétées perturbant l'organisation du club pourront également faire l'objet de mesures disciplinaires.

2.3 Participation à la vie du club

L'AsK Poker Club repose sur l'implication de ses membres et sur le travail bénévole du Board et de ses Runners.

Chaque adhérent est invité à participer à la préparation des événements, au rangement de la salle et du matériel, ainsi qu'à la vie générale de l'association.

En cas de difficulté ou de question, quelle qu'en soit la nature, les membres sont invités à solliciter le Board afin de privilégier le dialogue et la recherche d'une solution adaptée.

2.4 Respect des locaux, du matériel et du voisinage

Chaque membre est tenu de :

- Respecter les locaux mis à disposition ;
- Respecter le matériel appartenant à l'association ;
- Jeter ses déchets dans les espaces prévus ;
- Remettre sa chaise en place après utilisation ;
- Participer au rangement du matériel lorsqu'il est sollicité.

Les joueurs ayant disputé le Heads-Up d'un tournoi sont tenus de participer au rangement complet de leur table et du matériel associé, sauf accord contraire donné par le Board.

Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux. Les espaces extérieurs devront être maintenus propres. Aucun mégot ne doit être jeté au sol.

Les nuisances sonores doivent être limitées, notamment après 22h00, par respect pour le voisinage et les locaux mis à disposition. Il est également demandé de fermer la porte de la salle à chaque entrée et sortie

2.5 Les autres bons réflexes

- Afin de permettre le bon déroulement de l'organisation et de la communication de début de tournoi, les joueurs sont invités à être présents au plus tard à 19h15.
- À son arrivée, chaque joueur doit, le cas échéant, régler sa commande de repas, recharger son compte joueur si nécessaire, et se diriger vers le TD pour réaliser le check in avant de rejoindre sa table.
- Par respect pour les annonces de début de tournoi, il est demandé aux joueurs de ne pas parler et de ne pas manipuler leurs jetons pendant les prises de parole du Board ou du TD.

3. Règles générales de jeu

L'AsK Poker Club applique le règlement officiel des tournois de poker associatif de la Fédération Française du Poker Associatif (FFPA). Ce règlement est consultable sur les supports officiels de la FFPA (<https://www.ffpoker.org/files/ROPTA.pdf>) ainsi qu'au sein du club.

Les dispositions du présent règlement complètent celles de la FFPA. Les règles spécifiquement identifiées comme dérogatoires prévalent sur le règlement FFPA.

3.1 Responsabilités du joueur

Tout participant à un tournoi doit notamment :

- Vérifier son inscription et sa place à table ;
- Protéger sa main et ses cartes ;
- Suivre l'action en permanence et protéger son droit d'agir ;
- Vérifier le nombre de cartes reçues avant toute action substantielle ;
- Respecter le principe « Une main, un joueur » ;
- Agir à son tour, dans des délais raisonnables, avec des termes et gestes corrects ;
- Garder ses cartes visibles et ses jetons correctement rangés ;
- Montrer ses cartes correctement lors de l'abattage ;
- Signaler toute erreur ou irrégularité constatée ;
- Changer de table rapidement en cas de déplacement et utiliser un rack si besoin
- Respecter les décisions du TD et du Board ;
- Contribuer au bon déroulement du tournoi et à l'accueil de chacun.

3.2 Utilisation du téléphone portable

L'utilisation du téléphone portable doit rester exceptionnelle et limitée aux nécessités impérieuses.

Aucun joueur ne peut utiliser son téléphone alors qu'il détient encore ses cartes. Toute main concernée sera automatiquement déclarée morte.

Les membres du Board peuvent utiliser leur téléphone dans le cadre de l'organisation du tournoi.

3.3 Comportement à table

Les joueurs doivent rester attentifs au jeu, respecter leur tour de parole et conserver une attitude compatible avec le bon déroulement de la partie.

Le poker étant avant tout un jeu, chacun est invité à favoriser un climat détendu, respectueux et agréable.

Les insultes, provocations insistantes, violences verbales ou physiques, comportements agressifs ou intimidants sont interdits.

Le respect du règlement de jeu est l'affaire de tous. Chaque joueur est invité à veiller à son application à la table et à signaler les situations qui lui semblent contraires aux règles. Toutefois, dans un esprit associatif et de convivialité, chacun peut faire preuve de discernement et de tolérance lorsque la situation le permet, dès lors que l'équité du jeu et le bon déroulement du tournoi ne sont pas affectés.

3.4 Repas et boissons extérieurs

Afin de soutenir le fonctionnement du club et les partenaires qui contribuent à son activité, il est interdit d'introduire ou de consommer dans les locaux des boissons, repas, snacks ou autres denrées alimentaires provenant de l'extérieur.

Des exceptions peuvent être accordées pour des raisons médicales, alimentaires particulières ou toute autre situation jugée légitime par le Board. A noter qu'un plat sans gluten est proposé chaque jour de tournoi.

4. Règles dérogatoires aux tournois de l'Ask

4.1 Entrée tardive

L'entrée tardive est autorisée jusqu'à la fin de la dernière pause repas (21h00)

Les blinds et antes sont prélevées normalement pendant l'absence du joueur. Le joueur rejoint le tournoi avec le stack restant au moment de son arrivée.

4.2 Tournoi MAIN - Day 1

Le Day 1 prend fin au premier des événements suivants :

- Il reste 32 joueurs ;
- La salle doit être fermée ;
- Le TD annonce la fin du Day 1.

Les joueurs qualifiés doivent compter leurs jetons, faire vérifier le total par le joueur situé à leur droite et remettre leur stack conformément aux consignes du TD.

Le stack doit être placé dans un sachet fermé, accompagné d'un post-it indiquant clairement le total des jetons et le pseudo du joueur, puis remis au TD du tournoi.

4.3 Tournoi MAIN - Day 2

Le chronomètre reprend au niveau prévu par la structure du tournoi, indépendamment du moment exact de l'arrêt du Day 1. En cas de retard, les blinds et antes continuent à être prélevées normalement. Toute absence jusqu'à la fin de la pause repas du Main entraîne le retrait du stack du joueur, ainsi qu'une sanction disciplinaire si le joueur n'a pas prévenu le board. Le joueur sera également classé dernier du day 2.

4.4 Tournois SIDE

Les joueurs éliminés du Day 2 peuvent intégrer le tournoi SIDE jusqu'à la pause repas, dans la limite de 8 places.

Le Board peut modifier cette intégration pour des raisons d'organisation.

4.5 Check in / Check out et cartes de placement

Les tournois sont majoritairement gérés de manière informatisée grâce à la carte adhérent. Tout joueur inscrit doit se présenter au TD avant le début du tournoi afin d'effectuer son check-in, avec sa carte adhérent prête à être scannée.

En cas d'élimination, le joueur doit également se présenter immédiatement au TD afin d'effectuer son check-out. À défaut, il pourra être classé à la dernière place du tournoi ou du Day en cours, et un avertissement disciplinaire pourra lui être donné.

Lorsque le tournoi utilise des cartes de placement, tout joueur éliminé doit remettre sans délai sa carte au TD. La perte ou la non-restitution de cette carte pourra entraîner un avertissement disciplinaire.

4.6 Participation à titre d'essai

Un joueur participant à titre d'essai et se qualifiant pour le Day 2 devra adhérer à l'association pour pouvoir y prendre part. À défaut, son stack sera retiré de la compétition.

En cas de résultat récompensé lors d'un tournoi SIDE, le lot ne pourra être attribué qu'après adhésion dans un délai maximal de sept jours, et au plus tard le jeudi suivant.

Passé ce délai, le lot sera considéré comme abandonné et ne fera pas l'objet d'une redistribution automatique.

4.7 Lots

Les lots attribués lors des tournois, y compris les cartes cadeaux, ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation relative à leur état, leur validité ou leurs modalités d'utilisation. Toutes les cartes cadeaux sont activées par nos soins et sont utilisables pendant 9 mois minimum à partir de la date de remise du lot. C'est à la responsabilité de l'acquéreur de vérifier la date de validité de la carte cadeau.

5. Règles particulières dérogatoires à la FFPA

5.1 Gestion des retards lors des tournois multi-jours

Tout joueur qualifié pour un Day 2 doit signaler au Board toute absence prévisible. Le stack sera ainsi immédiatement retiré. Le Board ou le TD se réserve le droit de retirer le stack d'un joueur absent non signalé et d'appliquer un avertissement disciplinaire.

5.2 Main par main

Pour des raisons d'organisation et d'optimisation du temps de jeu, la règle du « main par main » n'est pas appliquée lors des tournois de l'AsK, sauf décision contraire du TD.

Les joueurs continuent de jouer normalement et peuvent demander l'application du « Time » conformément au règlement.

5.3 Chip Race

Lors des opérations de retrait des petites valeurs, les jetons résiduels ne permettant pas un échange exact bénéficient d'un arrondi à la valeur immédiatement supérieure, sauf décision contraire du TD.

5.4 Ante en Heads-Up

Lorsque le tournoi n'oppose plus que deux joueurs, l'ante n'est plus due, sauf décision contraire du TD ou application d'une règle spécifique annoncée en début de tournoi.

5.5 Montant minimal des relances

Toute relance doit être au minimum doublée par rapport à la mise ou à la relance précédente la plus élevée. Les relances dites « à l'américaine » ne sont pas autorisées.

6. Discipline et sanctions

Tout manquement au présent règlement, aux règles de la FFPA ou aux décisions du TD et du Board peut entraîner une sanction.

Le Board demeure seul compétent pour apprécier les faits et déterminer la sanction adaptée.

Le Board agit bénévolement dans l'intérêt général de l'association. Les adhérents s'engagent à respecter les décisions prises dans le cadre de ses missions et à privilégier le dialogue en cas de désaccord.

Pour les faits les plus graves, le Board peut prononcer directement une sanction de niveau supérieur, y compris une exclusion temporaire ou définitive, sans application préalable d'avertissements.

En cas de situation urgente, de conflit ou de comportement susceptible de porter atteinte à la sécurité, au bon déroulement d'un tournoi ou à l'image du club, le Board peut prononcer une mesure conservatoire immédiate dans l'attente d'une décision définitive.

Principe de protection

Les décisions disciplinaires sont prises dans l'intérêt de l'association, de ses membres et du bon déroulement des activités du club.

6.1 Échelle des sanctions

Niveau	Mesure applicable
1er avertissement	Rappel officiel au règlement.
2e avertissement	Exclusion temporaire du club pour une durée comprise entre quinze jours et un mois.
3e avertissement	Exclusion jusqu'à la fin de la saison en cours.
4e avertissement	Bannissement définitif du club.

Les avertissements demeurent inscrits pour l'ensemble de la saison sportive en cours.

Toute exclusion temporaire ou définitive ne donne droit à aucun remboursement de la cotisation, même partiel.

Les sanctions prévues au présent règlement ne sont pas nécessairement progressives. Le Board peut, en fonction de la gravité des faits, prononcer directement toute sanction allant jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du club, sans avertissement préalable. Les décisions disciplinaires sont exécutoires immédiatement.

7. Acceptation du règlement

Le présent règlement est disponible sur le site internet du club et peut être consulté auprès du Board.

L'adhésion à l'AsK Poker Club vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

Chaque membre reconnaît que le respect de ce cadre participe à la qualité de l'accueil, au plaisir de jouer et à la pérennité de l'association.